

BON DE RESERVATION

SOIREE ST PATRICK

Samedi 2 avril

FAMILLE:

Nom et prénom du responsable

VILLAGEOIS

Nombre de personnes de plus de 12 ans

X 18,00€ =

Nombre d'enfants de moins de 12 ans

X 7,50€ =

EXTRA-MUROS

Nombre de personnes de plus de 12 ans

X 25,00€ =

Nombre d'enfants de moins de 12 ans

X 12,00€ =

TOTAL

Chèque de réservation à l'ordre du Trésor Public avant le 20 mars 2022